

Edito

Christophe Aumeunier, 18.10.2022

3 minutes

Une toute petite minorité de contribuables, des personnes physiques, soit 0,7 % d'entre nous, paie près de 21 % de l'impôt sur le revenu, tandis que 78,5 % de l'impôt sur la fortune est payé par 2,9 % des contribuables. Notre pyramide fiscale est inversée et elle repose sur sa pointe, démontrant que Genève marche sur la tête.

Genève est le canton qui perçoit le plus d'impôt par habitant avec une exploitation du potentiel fiscal le plus élevé. En miroir à cela, c'est le canton qui dépense le plus et qui accroît, encore, sa dette.

Ces chiffres et ces constats sont tirés de la 9^{ème} étude fiscale de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG).

Au-delà de toute conviction politique, il est inconcevable, dans ce contexte, que la majorité de gauche du Conseil d'Etat propose un contre-projet à l'initiative populaire qui souhaite augmenter – soi-disant temporairement – l'impôt sur la fortune pour qu'il tende vers 1,5 % en lieu et place de 1 % actuellement, ce qui en fait déjà l'impôt sur la fortune le plus élevé de Suisse. En effet, la teneur du contre-projet ne vise pas à minimiser l'augmentation fiscale, puisqu'elle réduit l'effet de celui-ci de

10 ans à 5 ans. Faudra-t-il que les contribuables aisés – et ponctionnés – subissent 5 ans d'enfer fiscal et croient à la mesure temporaire pour ne pas quitter le canton ?

Malgré les différentes baisses d'impôts, les recettes fiscales ont augmenté de 88 % entre 2003 et 2021, tandis que la population ne progressait que de 19 %. Notre ancien président de la CGI Cyril Aellen a analysé et commenté avec minutie le projet de budget de l'Etat de Genève pour 2023. Quelle n'a pas été ma stupéfaction en lisant dans son analyse le constat suivant : « En substance, 1018 postes supplémentaires (hors HUG !) pour 3147 habitants supplémentaires. »

Nous sommes face à une crise des dépenses majeure.

Notre grande argentièrre, Madame Nathalie Fontanet, dont tout le monde s'accorde à relever les qualités et l'habileté, est minorisée au sein d'un Conseil d'Etat qui persiste à faire des choix dispendieux.

Plus que jamais, les enjeux susceptibles d'influencer durablement la prospérité et la qualité de vie du canton seront cruciaux lors des élections cantonales du mois d'avril 2023.